

BULLETIN.

Nous venons de lire avec le plus vif intérêt un travail allemand publié par M. le docteur Buvry, dans le journal de géographie universelle (*Zeitschrift für allgemeine Erdkunde neue folge Band II*), ayant pour titre : *Communications sur l'Algérie (Mittheilungen aus Algerien)*.

Ce mémoire s'occupe d'abord des montagnes, qui du Maroc jusqu'à Tunis, forment pour ainsi dire la limite naturelle entre l'Algérie et le Désert.

Une chaîne de montagnes, qui commence sur les frontières de Maroc avec le Djebel-Sfa, continue, en s'ouvrant parfois pour livrer passage à des fleuves et des torrents, jusqu'au Djebel-Nouiderat et porte le nom de montagnes de Sidi-Cheikh.

A l'Est du rocher de Tenlet-Makna et au-dessus du petit village de Bou-Allem, commence le massif du Djebel-Amour qui n'est, au fond, que la continuation du Sidi-Cheikh. Ces montagnes, en suivant la direction des lacs salés, s'étendent à l'Ouest jusqu'à Sidi-Bouزيد et se terminent par les Djebel-Gueb-el-Achi et Nef. En prolongeant la direction occidentale, une troisième chaîne de montagnes se joint au Djebel-Amour ; elle porte, à partir du Djebel-Chabet, le nom de Djebel-Sahari et elle s'étend le long des Sebkhah-Zahrès et Hodna, jusqu'à la ville de Biskra.

La dernière partie de ces montagnes méridionales se nomme le Djebel-Aourès. Elle commence au N.-E. avec le Djebel Metlili ; et, comprenant dans son enceinte le vaste territoire du Djebel-Tafriout et du Djebel-Mahmet à l'Ouest, elle avance dans le Sud ses ramifications plus loin que les Nememcha et les montagnes du Belad-el-Djerid ; elle s'unit enfin sur les frontières de la régence de Tunis au Djebel-Tiouache, au Djebel-el-Mekhila et à d'autres.

Ce sont ces trois chaînes différentes qui dans l'ouvrage de M. le docteur Buvry servent de matière à trois chapitres distincts. Le premier chapitre traitant des montagnes de Sidi-Cheikh présente des remarques qui rappellent trop souvent les observations faites par M. le docteur Leclerc, sur les mêmes contrées. L'auteur, n'ayant pas visité tous les lieux dont il parle, a dû se fier aux communi-

cations qu'on a pu lui faire ; ces communications parfois erronées nous portent à craindre que son ouvrage ne contienne de temps à autres des données douteuses. Il en est de même pour certains détails où la langue du pays a pu créer des difficultés à l'auteur, en voici la preuve :

En parlant des Juifs, il dit :

« Les Juifs de Bou-Sâada ont le costume de l'Algérie méridionale : sur la tête, ils portent le fez entouré d'une chachia noire. »

Le fez est un terme généralement inconnu en Algérie : la petite calotte rouge appelée *fez* à Constantinople et *Tarbouche*, en Egypte est nommée *chachia* en Algérie, tandis que le bandeau noir que les Juifs roulent autour de leur tête s'appelle *zemla*, entre la chachia et la zemla ils portent un foulard noir *mharmâ*.

On pourra nous reprocher d'être trop rigoureux en signalant ces petites erreurs dont nous ne voulons pas exagérer l'importance ; mais M. Buvry montre tant de sévérité envers les auteurs français qui, avant lui, ont publié des ouvrages géographiques sur l'Algérie, qu'il semble avoir voulu renoncer à l'indulgence. Ainsi, dans une autre partie de son ouvrage ayant pour titre : Les Steppes de l'Algérie (*Die Steppen Algeriens*), il dit littéralement :

« Ce n'est qu'en 1840, que le Gouvernement français nomma une commission scientifique de vingt-cinq membres pour faire, pendant deux ans, une exploration géographique et d'histoire naturelle en Algérie (1). Les résultats de cette expédition furent examinés par l'Académie des sciences et livrés au public il y a quelques temps. Ils offrent des notices très-précieuses sur l'Algérie, mais on ne peut le nier, ces ouvrages ne présentent que des fragments attendant l'homme qui les réunisse pour en faire un ensemble scientifique.

» En histoire naturelle, surtout en zoologie, les éléments n'ont pas été réunis ; mais, avant tout, dans la partie géographique nous cherchons en vain les détails sur les proportions orographiques et nous regrettons également un manque très-sensible de chiffres pour préciser les hauteurs et les positions de différents points.

» Des parties entières de ce pays, quoique parcourues par de nombreux voyageurs et des colonnes militaires, sont encore couvertes d'un voile épais. C'est surtout le cas relativement à la région dont je vais donner la description dans les lignes suivantes :

(1) La Commission scientifique a été créée le 21 août 1839.—N. de la R.

» Il est étonnant que la plus grande partie des auteurs, en traitant de l'Algérie et de son sol, ne parlent toujours que du Tel et du Sahara, en oubliant presque ou tout à fait le terrain qui sépare ces deux régions. »

M. Buvry s'occupe donc de *lever le voile trop épais et trop lourd pour ses prédécesseurs*, et il nous parle de ce qu'il appelle les Steppes, en consacrant trois chapitres différents au Sahara algérien, à la plaine des Sebkha-Zahrez et à celle des Sebkha-Hodna.

Le Sahara algérien est formé par de hauts plateaux qui, au midi de la province d'Oran, s'élèvent à une hauteur d'environ 3,500 pieds. Son centre est occupé par les lacs salés dont le Chotel-Chergui est le plus connu. La plaine du Sebkha-Zahrez tient toute la partie méridionale de la province d'Alger, Lagouat en est pour ainsi dire la capitale. La dernière plaine celle de Sebkha-Hodna, appartient à la province de Constantine et elle est limitée dans le Sud par le Djebel-Sahari et au Nord par les Djebel-Bouira, Dréat et Mzita.

Avec la meilleure volonté du monde, nous n'avons pu trouver du nouveau dans ce que nous venons de lire; et surtout nous ressentons comme M. Buvry, *le manque absolu de chiffres pour préciser les hauteurs et les positions des différents points*.

La fin de l'ouvrage renferme un aperçu très-intéressant quoique très-court sur les animaux et en particulier les oiseaux qui peuplent le Désert.

L'auteur nous promet un livre spécial ayant pour titre : *Aperçu critique des oiseaux de l'Algérie (Die Vogel Algeriens in Kritischer Uebersicht)*.

Quant aux insectes, il n'en parle pas, rendant pleine justice, par ce silence, au traité publié par le Gouvernement dans l'*Exploration de l'Algérie*.

Baron DE KRAFFT.

POUR LES ARTICLES NON-SIGNÉS DE LA CHRONIQUE, ETC.

Le Président,

A. BERBRUGGER.